Créteil, le 16 juillet 2013

Nos références : CF/PH/VM 2013-035

Monsieur Vincent PEILLON
Ministre
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
110 rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Christian FAVIER,
Sénateur,
Président du Conseil général
du Val-de-Marne

// HÔTEL DU DÉPARTEMENT
21-29, av. du Général-de-Gaulle
94054 Créteil cedex
Tel : +33 1 43 99 70 01
Fax : +33 1 43 99 70 06
courriel : christian.favier@cg94.fr
site : www.cg94.fr

Monsieur le Ministre,

Mon attention a été appelée à plusieurs reprises sur la situation financière de l'école privée Epin située à Vitry-sur-Seine.

Cette école, sous contrat d'association avec l'Etat, possède un statut de société privée commerciale qui, selon les éléments financiers qui m'ont été indiqués par les représentants syndicaux de cet établissement, aurait réalisé près de 1 360 000 € de bénéfices ces quatre dernières années. La totalité de cette somme aurait été reversée aux actionnaires de la holding J2M.

Cette situation génère bien évidement une vive émotion au sein de la communauté éducative Val-de-Marnaise, des élus et plus généralement de l'ensemble de nos concitoyens.

Emotion d'autant plus partagée que l'école Epin bénéficie au titre de la loi qui oblige nos collectivités à subventionner les collèges privés sous contrat d'association de subventions publiques de l'Etat et des collectivités territoriales, cela dans un contexte financier dont vous n'êtes pas sans ignorer les conséquences.

La subvention du département versée à cet établissement privé non confessionnel est de près de 265 000 € par an au titre de la part personnel et de la part matériel alors que de son côté la Région apporte un soutien financier à hauteur de 148 000 €.

Il est encore trop souvent reproché aux collectivités de dépenser trop ou mal pour ignorer cette situation qui oblige le département du Val-de-

Marne à soutenir financièrement cet établissement sans disposer d'un droit de contrôle.

Vous avez souhaité, à l'occasion d'un courrier en date du 13 mai 2013, me faire part des conditions de préparation de la rentrée dans le département du Val-de-Marne et des moyens mis en place par l'Etat pour y répondre et je vous en remercie.

A l'occasion de ce courrier, vous rappelez la priorité que le gouvernement accorde à la jeunesse et à la préparation de l'avenir comme étant une condition du redressement de notre pays.

Vous conviendrez donc avec moi que l'argent public, dans les circonstances particulières de crise financière que nous connaissons, pourrait avoir une toute autre utilité s'il était mis à disposition du service public d'éducation pour en améliorer les conditions.

Je sollicite donc votre attention, Monsieur le Ministre, sur cette situation particulière et je m'associe à mes collègues de la Région pour vous demander expressément de réexaminer l'opportunité de maintenir dans ces conditions un agrément à cet établissement privé. C'est en effet sans vergogne et par ailleurs en l'assumant pleinement, qu'il réalise des bénéfices au détriment des contribuables et des familles.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Christian FAVIER